



-

-

MEMOIRE DE STRATEGIE



" La source des conflits est souvent présentée aujourd'hui comme une confrontation entre peuples aux cultures et aux développements économiques différents. Comment le partage des responsabilités du maintien de l'ordre mondial peut-il être réorganisé en prenant en compte les équilibres évoqués par Alvin et Heidi Toffler entre civilisations de la première, deuxième et troisième vague ? "

Cf A. et H. Toffler, Guerre et contre-guerre, Fayard, 1993.

CDT Victor TINE

Division D

Groupe D4

1-Introduction

La fin de la guerre froide avait suscité un immense espoir de paix de par le monde entier. La rivalité est-ouest avait été à l'origine de nombreux conflits dans le Tiers-Monde et la menace d'un conflit nucléaire planait sur l'humanité. C'est dire donc combien la désagrégation de l'Union soviétique et du communisme fut accueillie comme l'avènement d'une nouvelle ère de paix et de justice pour l'humanité. La démocratie triomphante était devenue la vertu première que même les anciens despotes brandissaient çà et là pour légitimer leur pouvoir et se donner bonne conscience.

Cette euphorie fut cependant de courte durée et elle se transformait même pour certains en un véritable cauchemar. Les rancoeurs étouffées durant la domination soviétique en Europe centrale et de l'est d'une part, la démocratisation en cours dans la plupart des pays du Tiers-Monde d'autre part se sont transformées en luttes sanglantes dont les origines sont autant politiques et économiques que culturelles ou religieuses.

L'Organisation des Nations-Unies (ONU) qui semblait retrouver de son autorité, éprouve d'énormes difficultés pour rétablir la paix. Longtemps paralysée par les effets de la guerre froide, les Nations-Unies n'ont pas pu pour autant profiter de la nouvelle donne induite dans les relations internationales. et comme le dit Samuël Huntington, les nouvelles guerres ne sont plus le fait des Etats-nations. Dans ce cas, il semble légitime de se demander si, comme l'affirment Alvin et Heidi Toffler, les nouvelles formes de guerres n'appellent pas de nouvelles formes de paix.

L'ONU et, avant elle, la Société des Nations (SDN), étaient conçues pour régler des conflits entre des Etats. Les deux organisations avaient donc à traiter avec des gouvernements. Aujourd'hui, les conflits sont plutôt le fait de groupes armés, les uns revendiquant une indépendance, une autonomie ou la reconnaissance de leur identité culturelle et les autres des groupes mafieux versés dans le trafic de drogue.

Les conflits continuent à endeuiller une bonne partie du Tiers-Monde tandis que l'ONU n'arrive plus à répondre aux nombreux appels de détresse qui lui sont lancés. Le règlement de ces crises, de par leur diversité et leurs motivations, nécessite une nouvelle approche de la part de l'ONU et des Etats membres et qui tienne compte de la spécificité de chacune d'elles. Avant d'aborder les voies possibles de prospection pour une recherche de paix, il convient d'étudier plus en détail ces nouveaux conflits pour mieux en rechercher les solutions envisageables.

2-Les nouveaux conflits

Au lendemain de la décolonisation, d'aucuns présageaient de nombreux affrontements opposants les nouveaux Etats. En effet, le tracé des frontières héritées de la colonisation, dans la plupart des cas en tout cas, n'épousait pas les limites culturelles ou ethniques. Evidemment cette situation portait en elle-même les germes d'affrontements qui ne pouvaient que déstabiliser les nouveaux Etats. Pour les prévenir, certaines organisations telles que l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) adoptèrent dans leur charte le principe sacro-saint de " l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation ". Même si cette disposition n'a pas empêché les conflits frontaliers entre certains Etats, il reste qu'ils furent relativement peu nombreux et vite circonscrits.

Avec la fin de la guerre froide, les conflits se sont multipliés et touchent presque toute la planète. L'implosion du bloc communiste puis de l'Union soviétique et l'avènement de la démocratie n'ont pas ramené la paix tant attendue. " Au début de l'année 1993, quarante huit conflits ethniques faisaient rage à travers le monde sans compter les cent soixante quatre " revendications et conflits ethniques et territoriaux concernant des frontières " qui agitaient l'ex-Union soviétique ".

Les conflits ont pris une autre dimension. " Certaines unités militaires , comme en Russie, seraient, de facto, passées avec armes et bagages sous la coupe d'intérêts économiques. D'autres comme dans les régions aux mains de trafiquants de drogue, se vendent sans doute aux syndicats du crime . D'autres sont à la solde de mouvements ethniques ou religieux ". Les conflits ne se produisent plus entre Etats mais à l'intérieur des Etats. Ils sont donc de nature différente par rapport à ce qu'ils étaient auparavant.

21-Les guerres culturelles ou de civilisation

L'idéologie a été pendant un demi-siècle la source principale des conflits qui ont touché la planète. Elle fut notamment à la base de la division de l'Europe. Avec la fin de la guerre froide, la menace a changé de visage. Des regroupements se créent autour d'ensembles régionaux et une de leurs particularités est qu'ils sont fondés sur des considérations culturelles. La civilisation semble être un lieu de convergence pour la plupart des peuples. C'est en tout cas l'avis de Samuël Huntington selon lequel ce dernier affirme que " les alliances définies par l'idéologie et les relations avec les superpuissances sont remplacées par des alliances définies par la culture et la civilisation. Les frontières politiques se redessinent de plus en plus pour correspondre à des frontières culturelles".

Le conflit bosniaque, au coeur de l'Europe, constitue à cet égard un bel exemple si on considère l'attitude des différents pays étant intervenus d'une façon ou d'une autre vis-à-vis des différents belligérants. Les Serbes, slaves et orthodoxes, furent soutenus par la Serbie slave et la Russie orthodoxe et slave, les Croates par la Croatie et les Musulmans par leurs coreligionnaires, en particulier par l'Arabie Saoudite et l'Iran. La plupart des pays occidentaux soutinrent soit les Serbes soit les Croates, tous appartenant à la civilisation occidentale. De même, on peut noter que les regroupements entre Etats obéissent de plus en plus à des considérations culturelles et religieuses. Cela vaut pour l'Asie, pour l'Afrique, pour l'Amérique, pour le monde arabe mais également pour l'Europe. Dans la plupart des cas, les Etats qui n'appartiennent pas à la même sphère culturelle ont du mal à se faire admettre au sein de ces organisations. Interrogé sur la possibilité d'admission de l'Australie au sein de cercle économique d'Extrême-Orient (CEEEO), le premier ministre malaysien déclaré " culturellement l'Australie est encore un pays européen...Ce n'est pas une question de couleur de peau mais de culture ". La Turquie, admise au sein de l'OTAN pendant la période de guerre froide ne parvient pas à intégrer l'Union européenne alors que d'autres Etats d'Europe centrale, anciennement du bloc soviétique sont en passe d'être admis dans l'Union. La Turquie, malgré sa volonté d'appartenir à l'Occident, est un pays musulman et " l'Occident ne peut admettre d'intégrer un pays musulman à l'Europe ".

Ainsi donc la civilisation est devenue un élément fondamental dans les relations internationales. Elle est un élément d'identification et de ralliement et en tant que tel, elle constitue un bien commun à défendre par tous les Etats qui s'y identifient. Les groupes qui partagent les mêmes valeurs civilisationnelles et culturelles auront moins de risques de s'affronter que ceux qui n'en ont pas. C'est ce qui a amené Huntington à dire donc que les conflits du futur opposeront des peuples ou des Etats de civilisations différentes.

Il convient tout de même de nuancer cette affirmation car les nombreux conflits qui ont éclaté ces dernières années à travers le monde ne sont pas tous d'ordre civilisationnel. En effet, ramener tout à la civilisation semble être une vision trop réductrice eu égard aux autres valeurs qui unissent les Etats et les peuples, sans sous-estimer le rôle des Etats qui, malgré le déclin de l'autorité gouvernementale, " sont et demeureront les entités dominantes des affaires mondiales ". En tout état de cause, des conflits ont éclaté qui continuent de faire de nombreuses victimes au sein de peuples ou d'Etats appartenant à la même civilisation et à la même culture.

22-Les conflits religieux

Le fondamentalisme religieux constitue à coup sûr un élément déterminant dans les relations internationales au lendemain de la guerre froide. Certes, il est apparu bien avant la fin de la guerre froide au Moyen-Orient, en Egypte notamment où il a acquis sa notoriété actuelle au début des années quatre vingt avec l'assassinat du président égyptien, Anouar El Sadate et en Algérie avec la victoire du Front islamique du Salut (FIS) aux élections législatives de 1992. Contrairement aux guerres de civilisations, les conflits religieux peuvent se dérouler au sein de la même civilisation pour peu que les ambitions soient teintées de politique. La guerre civile nord-irlandaise constitue à cet égard un bel exemple puisqu'opposant deux communautés appartenant à la même civilisation, la civilisation occidentale, mais pas à la même religion. L'une est catholique et l'autre protestante. Il en est de même du conflit entre hindous et musulmans en Inde ou entre hindous et sikhs dans ce même pays.

Plus globalement, les crises entre le monde musulman et l'Occident sont présentés aujourd'hui comme une volonté du monde islamique de s'opposer à un Occident dominateur et arrogant. Les intégristes musulmans se considèrent être en guerre contre le monde judéo-chrétien et sa civilisation, accusés de vouloir imposer leurs valeurs comme étant universelles. C'est cet argument qui a été abondamment utilisé par la révolution iranienne de 1979 pour mobiliser l'opinion publique derrière les leaders islamistes appelant à une guerre sainte contre l'Occident d'une part et pour abattre les régimes " corrompus " en terre d'Islam d'autre part. L'appel au Djihad lancé par le Hezbollah libanais pro-iranien et la condamnation à mort de l'écrivain britannique, Salman Rushdie témoignent de la cristallisation des relations entre un monde islamique de plus en plus agressif et un monde judéo-chrétien qui semble avoir perdu toutes ses repères religieux au profit d'un matérialisme suicidaire.

Face à une telle situation, on peut se demander si le regroupement de tous les pays musulmans au sein de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) ne constitue pas à terme un risque de conflits entre ces deux mondes. Lors de la guerre civile bosniaque, certains pays musulmans avaient appelé l'OCI à aller au secours des musulmans de Bosnie " menacés d'extermination par les Chrétiens ". De même, beaucoup de pays musulmans envoyèrent des volontaires combattre les troupes soviétiques en Afghanistan aux côtés de la résistance afghane au nom de l'Islam. L'Organisation de la Conférence islamique est d'ailleurs présentée comme un forum de défense des intérêts de l'Islam. Même si une confrontation entre l'Occident et le monde islamique au nom des valeurs religieuses semble à priori peu envisageable, le risque demeure de voir des tensions surgir du fait de persécutions dont seraient victimes les minorités des deux bords et de leur appartenance religieuse. La guerre civile libanaise est de ce point de vue révélatrice d'un tel risque. La minorité chrétienne maronite en lutte contre la majorité musulmane était menacée d'extermination ou à tout le moins d'exclusion du pouvoir politique qui était jusque-là partagé selon des règles bien établies. L'Iran et la Syrie intervinrent pour soutenir leurs protégés tandis que le Vatican et la France se débattaient pour empêcher l'écrasement de la communauté chrétienne.

Même si un conflit généralisé n'est pas envisageable à l'état actuel des choses entre les différentes religions, il est en revanche possible que des frictions puissent se produire entre pays ou groupes de différentes religions à cause des minorités souvent victimes d'exactions de la part de certains extrémistes religieux qui n'acceptent que très peu ou pas même du tout leur cohabitation.

23-Les mafias criminelles internationales

La mondialisation née de la fin de la guerre froide a introduit une nouvelle donne dans les relations internationales qui fait du globe ce qu'il est convenu d'appeler " un village planétaire ". L'explosion des moyens de communication visible au travers de l'Internet et des systèmes satellitaires, de la technologie et de l'informatique ont révolutionné la face du monde en l'espace d'une décennie. Les multinationales sont en passe de contrôler les Etats, les gouvernants n'ont plus le monopole des affaires du monde. Des organisations versées dans le trafic de drogue et du crime organisé leur disputent ce monopole. En Colombie, les trafiquants de drogue continuent de défier le gouvernement et les autorités américaines qui tentent de les éliminer depuis plus d'une dizaine d'années mais sans vraiment enregistrer le succès escompté. Ces organisations mafieuses d'Amérique du sud ont des ramifications aux Etats-Unis bien sûr mais également en Europe en Asie et au Moyen-Orient. Fortement armés et bien organisés, ils ne reculent devant rien. Les affrontements meurtriers qui les opposent aux forces gouvernementales sont autant de petites guerres qui peuvent menacer la paix et la tranquillité régionale et pourquoi pas mondiale.

Une autre caractéristique de ces organisations est qu'elles touchent parfois directement les hautes sphères du pouvoir. En effet, les scandales politiques observés par exemple en Italie et en Colombie, où des hommes politiques ont été accusés d'avoir été en connexion avec les milieux mafieux, montrent l'influence exercée par les organisations criminelles et mafieuses sur le pouvoir politique.

Ainsi donc, les sources de conflits sont aujourd'hui plus diverses que jamais. Les tentatives de reconstruction de grands ensembles en remplacement des anciens blocs de la guerre froide sont fondées essentiellement sur l'appartenance géographique, culturelle et religieuse. Les rivalités ne sont plus entre idéologies mais plutôt entre civilisations. La solidarité entre Etats appartenant à la même idéologie s'est effacée au profit de la solidarité au sein d'une même civilisation. Ce phénomène n'est pas sans conséquence sur le plan du développement économique des Etats. Les pays appartenant à la sphère occidentale devraient maintenir leur avance sur les

autres pays, tandis que l'Asie d'une manière générale devrait continuer à grignoter l'écart qui la sépare de l'Occident. Les civilisations musulmane et africaine, d'une manière générale, risquent rester encore à la traîne pour longtemps si les changements escomptés dans les domaines politique et économique et dans les comportements culturels ne se réalisent pas plus rapidement, ce qui pourrait accentuer la pauvreté dans ces sociétés.

Du point de vue de la sécurité, la recombinaison des alliances obéit également à la même logique civilisationnelle. L'OTAN s'ouvre aux anciens pays du Pacte de Varsovie qui appartiennent à la civilisation occidentale tandis que la Russie tente de s'organiser avec les pays slaves, plus proches d'elle du point de vue de la culture, pour préserver un tant soit peu ce qui lui reste d'influence dans la région et dans le monde. La division du monde à l'ère des grandes transformations techniques et technologiques montre d'ores et déjà les lignes de fractures actuelles et de conflits potentiels qui correspondent plus ou moins aux frontières entre civilisations, entre ethnies, entre religions et entre cultures. L'ONU éprouve les pires difficultés pour mettre un terme aux nombreux conflits qui ensanglantent les pays du Tiers-Monde, et notamment les pays africains. L'Opération en Somalie baptisée " Restore Hope " fut vite écourtée à cause du retrait précipité des Américains suite à la mort d'une poignée de soldats mais surtout à cause de la non prise en compte de la spécificité du conflit somalien. De même, l'intervention de l'ONU puis l'organisation d'élections démocratiques au Cambodge n'ont pas pour autant mis un terme définitif à la guerre civile qui continue de ravager ce pays. La vérité est que l'Organisation des Nations-Unies, de par son fonctionnement, manque de souplesse pour s'adapter aux nouveaux types de conflits qui n'opposent plus des Etats mais des groupes dont les motivations sont aussi diverses que les cultures, les religions, les ethnies, etc. Pour rétablir la paix partout où elle est troublée, l'ONU doit s'ajuster et trouver d'autres modes d'action susceptibles de lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Et comme le disent Alvin et Heidi Toffler: "La crise que connaît le monde aujourd'hui tient à l'absence d'une forme de paix...à la mesure des nouvelles conditions du système mondial et des réalités de la forme de guerre... ".

3-Pour de nouvelles formes de maintien de paix

Depuis leur création, les Nations-Unies ont eu à intervenir dans des dizaines de conflits et dans tous les continents. Certains ont pu trouver une solution heureuse grâce à l'action de l'organisation mondiale tandis que d'autres se poursuivent encore. De nouveaux conflits localisés mais non moins sanglants ont vu le jour depuis la fin de la guerre froide sans que la communauté internationale n'ait pu les prévenir ni y mettre fin. L'ONU qui disposait de troupes au Rwanda et en Ouganda n'a pu empêcher le génocide rwandais. La plupart des Etats qui y avaient envoyé des forces décidèrent tout bonnement de les retirer alors que les massacres des Tutsis et des Hutus modérés avaient déjà commencé. Les Nations occidentales, sous la pression des opinions publiques, rechignent à voir leurs fils mourir pour des raisons

qui ne les concernent pas directement. Les hommes politiques des pays riches, plutôt soucieux de leur carrière et des échéances électorales, sont devenus prisonniers d'opinions publiques jalouses de la paix et de la prospérité nées de la fin des luttes idéologiques. Il devient donc urgent de rechercher d'autres modalités de maintien la paix..

31-Pour la création de forces de maintien de la paix régionales

Il semble désormais acquis que le maintien de la paix dans une zone déterminée sera d'abord l'affaire des Etats de la région. En effet, la solidarité jadis manifestée par divers Etats pour un engagement de leurs troupes sous mandat de l'ONU est devenue moins évidente et dans certains conflits celle-ci n'arrive même pas à obtenir l'autorisation du Conseil de sécurité d'engager des troupes pour intervenir à temps. Les Etats occidentaux n'ont pas voulu intervenir au Rwanda et au Zaïre mais s'empressèrent de venir vite au secours de l'Albanie. La notion d'appartenance à une même civilisation et à la même zone géographique, ajoutée aux intérêts purement économiques, politiques et géostratégiques, n'est pas étrangère à cette sorte de discrimination inavouée.

Fort de cette réalité, certains n'ont pas hésité à préconiser la mise sur pied de forces régionales de maintien de la paix. Cette idée est déjà avancée pour ce qui concerne le continent africain où plusieurs rencontres internationales ont eu lieu ces derniers mois pour réfléchir sur la faisabilité d'un tel projet. Ces forces régionales de maintien de paix seraient équipées au besoin par les Nations-Unies et recevraient d'elles leur mandat.

3.1.1-Les avantages liés à la création d'une force régionale

La violence et parfois la soudaineté avec lesquelles éclatent certains conflits font que la plupart du temps les Nations-Unies mettent du temps avant de réagir, si tant est qu'elles veuillent bien réagir. Disposer d'une force permanente affectée à cette tâche éviterait cette défaillance et permettrait soit de prévenir les conflits en s'interposant au plus tôt entre les belligérants soit d'intervenir immédiatement pour y mettre un terme. Cela sauverait bien des vies. L'intervention de la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB) montre à bien des égards l'efficacité d'une telle force dans la résolution de nombreuses crises sur le continent africain pour peu qu'il y ait une volonté politique de la part des Etats africains et de leurs partenaires occidentaux. Même si dans le cas de la MISAB l'envoi de forces africaines en République Centrafricaine ne fut pas immédiat, il n'en demeure pas moins que la situation fut vite maîtrisée grâce à l'intervention des troupes envoyées

par certains pays africains soutenus au plan logistique par la France. Cette mission eut le soutien de l'Organisation de l'Unité africaine (O.U.A.) et de l'ONU. Cette dernière devrait la prendre entièrement en compte à partir de mars 1998.

Cet exemple centrafricain trace une nouvelle voie de ce que pourrait désormais être le rôle des Nations-Unies dans la gestion et le règlement des conflits, à savoir déléguer aux organisations régionales ou sous-régionales certaines responsabilités de maintien de paix. Cela éviterait une perte de temps dans les interventions décidées par l'ONU et d'autre part les innombrables tractations politiques qui aboutissent dans certains cas à une non-intervention comme ce fut le cas pour les événements du Zaïre de 1997 qui ont fait des milliers de victimes et autant de réfugiés. Malgré la volonté de son secrétaire général, l'ONU ne put y envoyer des troupes pour au moins protéger les populations civiles. Les divergences au sein du Conseil de sécurité n'étaient pas seulement d'ordre politique ou économique ou géostratégique, elles traduisaient également la volonté de certains pays occidentaux de ne plus risquer la vie de leurs hommes pour des conflits qui ne menaceraient leurs " intérêts vitaux ".

Un autre avantage lié à la création de forces régionales est d'ordre culturel et parfois religieux. A quelques exceptions près, dans le sous-continent indien, les pays qui partagent le même espace géographique appartiennent à la même culture, à la même civilisation. Les sensibilités et les coutumes sont les mêmes, les mêmes ethnies se retrouvent de part et d'autre des frontières; c'est du moins le cas en Afrique. Or, la connaissance du milieu géographique et humain offre de bien meilleurs atouts à une force d'intervention ou d'interposition. L'échec de l'opération "Restore Hope " en Somalie est de ce point de vue assez révélateur. Il ne sert à rien d'avoir les meilleurs équipements du monde et les soldats les mieux entraînés si on ne réussit pas avant tout à obtenir le soutien des populations au profit desquelles on intervient.

L'aspect religieux constitue un élément fondamental à prendre en compte dans le cadre des opérations de maintien de paix. Les sentiments de frustration laissés dans l'opinion publique arabe et musulmane par la coalition internationale contre l'Irak montrent que ce facteur n'est pas négligeable. En effet, au-delà du fait que la coalition était destinée à chasser les forces irakiennes qui avaient envahi et annexé un autre pays arabe, le Koweït, les masses arabo-musulmanes y voyaient une agression du monde judéo-chrétien contre l'Islam. A défaut d'une médiation pacifique concluante, une intervention de forces arabes ou arabo-musulmanes, même soutenues par les Nations-Unies eut été mieux acceptée par les populations concernées.

3.1.2-Les risques liés à la régionalisation des opérations de maintien de paix

C'est l'esprit de solidarité internationale contenu dans sa charte qui avait présidé à la création de l'Organisation des Nations-Unies, au lendemain de la seconde guerre mondiale. La fin de la guerre froide, au lieu de renforcer cet esprit, l'a sérieusement émoussé de sorte qu'on assiste aujourd'hui à d'autres formes de solidarités sur la base de considérations d'ordre économique, politique culturelle et géographique. Cette triste réalité autorise à se demander si les tentatives de création de forces régionales par les pays les plus économiquement nantis ne cachent pas une volonté délibérée de la part de ces derniers de ne plus s'engager dans des opérations sans lien direct ou même indirect avec leurs intérêts et de surcroît lorsque celles-ci se déroulent dans les pays du Tiers-Monde. En tout état de cause, les faits sont là qui montrent que la division du monde telle qu'elle apparaît en cette fin du 20^e siècle pourrait conduire d'une manière ou d'une autre à la fin des solidarités qui avaient fondé l'action des Nations-Unies.

Si la paralysie dont a été victime l'ONU depuis sa création est en grande partie due aux rivalités entre grandes puissances mues par des intérêts divergents, il est fort à parier qu'une régionalisation du maintien de la paix pourrait également souffrir des mêmes causes. En effet, l'appartenance à une même aire géographique ne détermine pas automatiquement un sentiment de solidarité. Le facteur le plus considéré dans les relations internationales est sans conteste celui de l'intérêt politico-économique. Or, dans ce jeu des intérêts la solidarité est bien souvent mise entre guillemets. Les rivalités régionales entre l'Inde et le Pakistan permettent-elles d'envisager, à court terme, la création d'une force de maintien de paix efficace dans cette zone? Les rivalités entre francophones et pays anglophones en Afrique de l'Ouest sont-elles de nature à favoriser la mise sur pied d'une telle force dans la sous-région ouest-africaine? Les divergences apparues entre membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (C.E.D.E.A.O.) sur l'intervention des forces nigérianes de l'ECOMOG montrent au moins que rien n'est tout à fait simple comme d'aucuns ont tendance à le croire. Par conséquent, la recherche d'une solution régionale à une crise donnée ne doit pas être systématique tant les situations peuvent être différentes d'un conflit à l'autre.

32-Les autres alternatives de maintien de la paix

Les Etats ont perdu le monopole de la violence au profit d'autres acteurs dont la puissance et la nuisance s'accroissent au fur et à mesure de la mondialisation. Aussi peut-on se demander comme l'ont fait Alvin et Heidi Toffler "...pourquoi ne pas envisager de créer des forces de mercenaires volontaires organisées par des

entreprises privées pour mener des guerres sur une base contractuelle pour le compte des Nations-Unies?"

Plusieurs inconvénients surgissent de prime abord face à une telle suggestion. Premièrement le maintien de la paix ne doit pas apparaître comme un acte de volontariat mais plutôt comme une obligation faite à la communauté internationale. Resterait-on les bras croisés face à un génocide sous prétexte qu'il n'y a pas de volontaires? Deuxièmement le mercenaire est par définition un hors-la-loi. Or, quel contrôle judiciaire exercera-t-on sur une force de mercenaires, fût-elle sous mandat des Nations-Unies? La présence d'une telle force pourrait ne pas entraîner la collaboration, si précieuse, des populations dont la confiance ne serait pas acquise d'avance. Troisièmement le financement pourrait être difficile à trouver, les Etats pouvant refuser de donner leur contribution sous la pression de leur opinion publique qui ne verrait pas d'un bon oeil pareille entreprise.

Au cours de leurs études prospectives, Alvin et Heidi Toffler ont envisagé également une autre forme de maintien de la paix " parfois moins tangible mais souvent plus puissante : le Savoir " Le Savoir est sans doute la plus grande richesse de ce siècle finissant et très certainement du 21^e siècle. Les progrès et innovations dans des domaines aussi variés que la technique, la technologie, l'économie et la santé peuvent être des facteurs de paix dans la mesure où ils contribuent à éliminer la pauvreté et la misère, sources de nombreux conflits en cette fin de siècle. La localisation géographique des conflits actuels à travers la planète suggère que le sous-développement et la pauvreté constituent les premiers facteurs de la guerre et que pour lutter plus efficacement contre ce fléau il convient de répandre partout le Savoir.

S'il constitue un élément fondamental dans la recherche et le maintien de la paix, le Savoir n'est pas à lui seul suffisant pour garantir la sécurité partout dans le monde puisque des risques demeurent de voir les pays développés connaître des tensions et même des guerres. Le niveau technologique atteint dans le développement des armements dans ces pays constitue une menace pour la paix mondiale et pour la survie de l'humanité. Pour éliminer les risques d'affrontement entre ces armées, des accords de contrôle réciproque seraient de nature " à atténuer la méfiance et prévenir largement tous les camps des développements menaçants " Le développement de systèmes satellitaires sillonnant l'espace contribuera très certainement à cette surveillance réciproque et à éliminer les méfiances entre les Etats.

Conclusion

Le développement des foyers de tension observé un peu partout dans le monde au lendemain de la guerre froide apporte un cuisant démenti au postulat avancé et qui voulait qu'un nouvel ordre mondial fondé sur la justice remplacerait " l'équilibre de la terreur ". Les nombreux conflits qui embrasaient la planète étaient fondés sur les rivalités idéologiques entre les mondes communiste et capitaliste. La chute du communisme était perçue par beaucoup comme un espoir de paix pour la communauté internationale. De là le légitime enthousiasme qui a envahi dirigeants et populations.

Cet enthousiasme fut cependant de courte durée, d'autres réalités ayant pris le dessus sur les considérations sur lesquelles le nouvel ordre mondial voulait bâtir son autorité. Les Etats ne sont plus seuls maîtres du destin de l'humanité, au contraire leur influence dans les affaires diminue au profit d'autres formes de pouvoir basées sur la civilisation, la culture, les intérêts économiques et financiers, etc.

Si le rôle de l'ONU demeure d'une grande nécessité pour le maintien de la paix, il reste que sa structure, son mode de fonctionnement sont à mettre en adéquation avec les évolutions constatées dans les relations internationales depuis la fin de la guerre froide. Les exigences de paix appellent également des exigences de solidarité. Les tendances constatées aujourd'hui dans ce domaine sont loin de répondre à la vocation de l'organisation mondiale. Le maintien de la paix doit être perçue comme une exigence et un devoir pour tous les Etats sans discrimination aucune.

Toutefois, les réalités de la recombinaison des alliances d'après guerre froide appellent des mesures adéquates susceptibles d'optimiser leur efficacité. C'est dans ce cadre que les organisations régionales doivent être associées à la recherche et au maintien de la paix dans tout leur secteur. En d'autres termes, l'ONU se doit de sous-traiter les missions de maintien de paix avec les organisations régionales qui sont plus à même d'intervenir dans certains types de conflits de par les affinités multiples qui les unissent aux différentes parties en conflit et de leur connaissance du milieu. Cela ne doit nullement un désengagement de l'ONU dans le règlement des conflits qui restera avant tout de sa responsabilité.

Si des initiatives doivent être prises pour rendre les Nations-Unies plus efficaces, il importe de les inscrire dans le cadre de sa Charte et en partenariat avec elles. Aussi recourir à des organisations autonomes sur lesquelles l'ONU n'aurait que très peu d'emprise ou même pas du tout ne semble pas convenir pour remplir une mission aussi importante que le règlement des conflits. En définitive, l'Organisation des Nations-Unies devra continuer de garantir l'ordre et la paix partout dans le monde comme cela est stipulé dans la Charte et cela avec la collaboration des Etats. Ceux-ci continueront d'envoyer des contingents de maintien de la paix partout où besoin

sera sans tenir compte ou non de leur appartenance géographique, culturelle, ethnique ou religieuse même si tout cela pourrait être pris en considération pour une meilleure efficacité dans la résolution des conflits.

Enfin, le maintien de la paix ne signifie pas seulement envoyer des troupes sur un territoire bien déterminé avec armes et bagages. Créer les conditions de développement est aussi une opération de maintien de la paix. La plupart des conflits d'aujourd'hui sont localisés dans les pays du Tiers-Monde. L'ignorance et la pauvreté en sont les principaux facteurs. Le monde développé, pour peu qu'il soit soucieux de la paix dans le monde, doit se donner pour tâche prioritaire le développement de ces sociétés. Car, il ne peut y avoir une zone de paix et une zone de guerres ou de conflits tant le monde est devenu global. La paix sera globale comme les relations internationales ou ne le sera pas du tout.